



Association Les Amis de la Calandreta Gapiana

87, Hameau de St-Jean - 05000 GAP

Tel : 04 92 24 97 62

Mail : informations@calandretagapiana.fr

FICHE DE POSTE

Enseignante en maternelle

Enseignant(e) en langue occitane et sensibilisation à cette culture dans le cadre d'un projet multi-niveaux de **maternelle** + fonction de directrice / directeur (si expérience)

Présentation du poste

Salaire : au cas par cas, détails sur <https://www.education.gouv.fr/la-remuneration-des-enseignants-7565>

Durée du contrat : Contrat à durée indéterminée

Lieu d'exercice : Calandreta Andrieu Faure, 87 Hameau de St Jean 05000 GAP

Expérience : non exigée ou 5 ans si assure la fonction de direction

Profil du candidat / de la candidate

Compétences à avoir :

- Savoir appréhender les pédagogies Freinet et institutionnelles
- Parler occitan c'est à dire une des langues vivantes régionales du Sud de la France (niveau B2)

Niveau d'étude : licence minimum

Missions spécifiques pour l'occitan

- Développer l'apprentissage de la langue et de la culture occitane par l'intermédiaire d'un enseignement bilingue.
- Contribuer à l'émergence et à la mise en œuvre de projets d'apprentissage interdisciplinaires centrés sur l'acquisition de compétences linguistiques et culturelles.
- Contribuer au développement de relations avec les divers partenaires de l'école, de la commune, des parents d'élèves, des associations, des collectivités territoriales s'agissant de l'enseignement de la langue vivante régionale occitane.

Activités principales

- Conception et mise en œuvre des séquences d'enseignement, à différents niveaux, dans le cadre des programmes et référentiels nationaux
- Transmission des connaissances et savoir-faire prévus par les programmes et les référentiels
- Conception et mise en œuvre des modalités d'évaluation des élèves avec les autres enseignants ou les partenaires professionnels
- Suivi individuel des élèves
- Utilisation des technologies de l'information et de la communication au service des apprentissages

Savoir-faire

- Construire les compétences prévues par les programmes
- Maîtriser la conduite d'une classe
- Susciter l'intérêt et la participation des élèves
- Adapter son enseignement à la diversité des élèves en apportant à chacun l'appui nécessaire, et mesurer leurs acquis
- Chercher et sélectionner les ressources documentaires et pédagogiques
- Travailler en équipe avec les autres membres de la communauté éducative

Connaissances

- Programmes et référentiels nationaux dans la discipline
- Notions fondamentales de didactique dans la discipline
- Réglementation et fonctionnement de l'éducation nationale
- Identification des partenaires de l'établissement et de leurs rôles respectifs

Public concerné

Classe unique d'élèves de l'école maternelle

Missions de l'enseignant(e)

L'enseignant(e) devra mettre en œuvre le projet pédagogique détaillé sur notre site, à cette adresse : <http://www.calandretagapiana.fr/lecole-fr/>

L'enseignement doit s'inscrire dans les attendus pédagogiques du mouvement des calandretas (occitan, Freinet, Oury)

Liens hiérarchiques et liens fonctionnels avec ses collègues et l'association des parents d'élèves

L'association de parents d'élèves « Les Amis de la Calandreta Gapiana » est l'employeur des aides maternelles mais l'éducation nationale sera votre employeur en tant que professeur des écoles.

Les membres du bureau sont les interlocuteurs privilégiés des aides maternelles. Il est également possible qu'un (ou des) membre(s) du Conseil d'Administration soi(en)t en charge plus particulièrement de superviser certaines tâches (ménage, cantine notamment) des assistants maternels. Les changements de planning des aides maternelles sont obligatoirement validés par le/la co-président.

Cependant, pendant les temps de classe, l'enseignant de maternelle est compétent pour organiser les tâches à exécuter par des aides maternelles.

Fonction de directrice / directeur de l'école

L'enseignant(e) pourra assurer la fonction de directrice / directeur si elle / il a un minimum de 5 d'expérience professionnelle en tant qu'enseignant(e) ou assistant(e) d'éducation.

Le chef d'établissement, membre de droit du bureau n'a pas de position hiérarchique directe avec les aides maternels. Toutefois, de part ses responsabilités au sein de l'établissement, il est particulièrement attentif au bon fonctionnement de l'école et au respect des consignes.

L'indemnité pour cette fonction est env. 150€/mois.

Personnes en charge du recrutement

Les co-présidents Coralie T et Mathieu S

Pour postuler

Envoyer CV et lettre à bureau@calandretagapiana.fr

Nous recrutons aussi un/une professeur des écoles pour la classe des élémentaires :
consulter aussi l'autre annonce !